



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE

*Secrétariat général*

Evreux, le 12 octobre 2017

Service de coordination de l'action de l'État dans le département

Affaire suivie par : Agnès AUMAITRE  
Tél : 02 32 78 28 75  
agnes.aumaitre@eure.gouv.fr

Le préfet

à

Monsieur le Président du Conseil départemental  
Mesdames et Messieurs les conseillers  
départementaux  
Mesdames et Messieurs les présidents d'EPCI  
à fiscalité propre  
Mesdames et Messieurs les maires  
Monsieur le président de l'union des maires  
de l'Eure

**Objet :** Conférence nationale des territoires

**P.J. :** Lettre du Premier Ministre et document « Quatre premières questions pour lancer le débat »

Le 17 juillet dernier, le Sénat accueillait la première conférence nationale des territoires. À cette occasion, le Président de la République et le Premier ministre ont indiqué les orientations des relations qu'ils souhaitent établir avec les collectivités territoriales de la République.

Je vous transmets, ci-joint, un courrier du Premier ministre qui présente la démarche engagée à cette occasion auprès des élus.

Vos contributions peuvent s'appuyer sur la première série de quatre questions proposées par le gouvernement pour lancer le débat que vous trouverez en pièce-jointe à ce courrier.

Celles-ci devront être adressées avant le 26 octobre par courrier électronique simultanément aux adresses :

[contributionscnt@cohesion-territoires.gouv.fr](mailto:contributionscnt@cohesion-territoires.gouv.fr)

[pref-conferenceterritoriale@eure.gouv.fr](mailto:pref-conferenceterritoriale@eure.gouv.fr)

ou vous pouvez compléter le questionnaire directement en ligne grâce au lien suivant :

<http://www.eure.gouv.fr/Politiques-publiques/Collectivites-locales-Intercommunalite/Conference-nationale-des-territoires-Enquete/Enquete-reservee-aux-elus>

Pour que cette réflexion soit ancrée dans les territoires de la République, à la demande du Premier ministre, j'ai souhaité que le point d'orgue de cette première concertation soit une réunion d'échanges qui se tiendra le **le 26 octobre 2017 à 10h00** en salle Monet de la préfecture.

À l'issue de ces échanges, j'adresserai au ministre de l'Intérieur et au ministre de la cohésion des territoires, une synthèse des différents avis recueillis.

Le service de la coordination de l'action de l'État dans le département se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Thierry COUDERT

Copie à Mesdames et Messieurs les parlementaires du département